

Ministère chargé de
l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Construction d'un pôle commercial et tertiaire avec un parking associé de 387 places non couvertes sur le nouveau quartier de Micheville à Audun-le Tiche.

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

DUVAL DEVELOPPEMENT EST

Nom, prénom et qualité de la personne

Monsieur Sylvain GONNARD MACE

habilitée à représenter la personne morale

Directeur de programmes

RCS / SIRET

8 2 9 0 2 0 3 2 0 0 0 0 1 8

Forme juridique SAS

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
RUBRIQUE N°41	a) Aires de stationnement ouvertes au public de 50 unités et plus.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Construction d'un ensemble d'immobilier commercial et tertiaire inférieur à 8 000m² de SDP et un parking associé de 387 places non couvertes et couvertes.

Définition des places de stationnement dans le respect de la loi ALUR:

- 161 places infiltrantes dont des places électriques
- 112 places classiques dont des places co-voiturage
- 6 places PMR
- 16 places réservées au personnel (non accessibles au public)
- 92 places en parking sous terrain sous une cellule commerciale

4.2 Objectifs du projet

L'opération de création du pôle commercial du nouveau quartier de Micheville s'inscrit dans la continuité de développement de l'opération d'intérêt nationale de ce territoire.

Cet nouvel espace commercial et tertiaire a pour vocation à être un nouveau lieu de centralité et ainsi répondre aux nouveaux besoins de proximité.

Enfin, le développement des places de stationnement associées à cette programmation permettra d'assurer la pérennité des cellules commerciale du projet tout en répondant aux besoins locaux de mobilité.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

La réalisation de cette opération se déroulera en une unique phase travaux.

Détail de réalisation:

1: Acquisition foncière

2: Réalisation de la nappe de stationnement et des RDC commerciaux

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

A l'achèvement des travaux de cette opération, l'exploitation des places de stationnement seront destinées à accueillir la clientèle des cellules commerciales et tertiaires du site.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Dossier de permis de construire
Dossier de commission départementale d'aménagement commercial

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface du foncier:	20 170m ²
Espace vert:	1 830m ²
Espace de stationnement de type Evergreen:	2 280m ²
Espace de stationnement de type imperméable:	1 300m ²
Espace de stationnement sous-terrain:	2 525m ²
Surface de plancher:	8 000m ² environ

4.6 Localisation du projet**Adresse et commune(s) d'implantation**

Commune de Audun-le-Tiche 57 390

Au centre du nouveau quartier de Micheville, au nord de la départementale et à l'Est de la rue site de Micheville.

Coordonnées géographiques¹

Long. 5 ° 94' 18" ... Lat. 49 ° 47' 73" 94

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ... Lat. ___ ° ___ ' ___ " ...

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ... Lat. ___ ° ___ ' ___ " ...

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6**4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?**Oui Non **4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?**Oui Non **4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?**

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site du projet se situe à proximité immédiate d'une zone ZNIEFF type I, en revanche le terrain lui même n'est pas couvert par cette zone. Il s'agit des anciennes mines à ciel ouvert et souterraines de Micheville.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas couvert par les arrêté de protection de biotope. Ces arrêtés couvrent uniquement l'ancienne carrière à ciel ouvert de Micheville et le crassier de Russange.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- L'arrêté préfectoral n:°2013/DDT/OBS-2 du 21 mars 2013 pour les infrastructures de transports terrestres routières nationales - L'arrêté préfectoral n:°2017/DDT/OBS-1 du 27 février 2017 pour les infrastructures de transports terrestres routières départementales
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune est couverte par un PPRM (plan de prévention des risques miniers) ainsi qu'un plan de retrait de gonflement des argiles.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site se situe dans un périmètre de sol pollué. La pollution identifiée est de type organique. En revanche, il n'y aura aucun traitement de pollution sur le parking de l'opération car les travaux d'aménagement seront concentrés dans les couches superficielles et inertes du terrain.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site ne fait pas parti d'une zone Natura 2000 En effet, les sites Natura 2000 les plus proches du quartier de Micheville, se situent à 20km et 25km du côté français et à 5km du côté luxembourgeois. Ainsi, l'étude à démontré que l'aménagement global du site n'aura aucune incidence sur les espèces et habitats à l'origine des sites Natura 2000 énoncés ci-dessus.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'engendrera aucun prélèvement d'eau dans le milieu naturel, le projet sera raccordé au réseau d'alimentation eau potable de la commune d'Audun le Tiche
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'impliquera pas de drainage et n'aura aucun impact sur les masses d'eau souterraines
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet de terrassement prévoit actuellement en phase esquisse un excédent de déblais superficiel en très faible quantité à évacuer pour assurer la réalisation du parking.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site actuel est qualifié de friche industrielle, sur cet espace précis aucune espèce sensible n'a été identifiée. En effet, les espaces et espèces protégées ont été recensés et des mesures de protection et de conservations sont mises en place grâce à l'étude d'impact réalisée par l'EPA Alzette Belval.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'étude d'incidence, basée sur les éléments de la bibliographie et les relevés de terrain, a montré que le projet et l'aménagement du site de Micheville n'aura aucune incidence significative sur les espèces et les habitats d'intérêt communautaires, recensés dans l'aire d'étude, à l'origine de la désignation des sites Natura 2000 français et luxembourgeois.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non, il s'agit d'une friche industrielle
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet : il s'agit d'un pôle commercial avec son stationnement associé.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe hors de la zone des risques miniers. Il se situe également hors des risques liés au retrait et gonflement des argiles, classé en "aléa faible".
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet engendrera en phase réalisation un flux technique de livraison de matériels et matériaux. Le chantier respectera les prescriptions de la communes et de l'EPA. En phase exploitation, ce projet générera de nouveaux flux (flux de consommation et d'utilisateurs tertiaire) en véhicules mais également en mobilité douce. Ces nouveaux flux ont été pris en compte dans l'étude d'impact de l'aménagement du site et dans le dimensionnement des nouvelles voiries.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Le projet sera source de bruit en phase chantier. Cependant, ces nuisances ne seront présentes qu'en journée. En phase exploitation le parking apportera une source de bruit supplémentaire due à la mobilité des véhicules mais cet impact se concentrera uniquement sur la journée. Le projet est concerné par des nuisances sonores dues à la fréquentation de certaines routes nationales et départementales. L'impact est mineur car il ne s'agit pas d'un projet d'habitat.

	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet pourra potentiellement générer des vibrations en phase chantier pendant la réalisation du parking. L'environnement immédiat n'est pas sensible aux vibrations.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'émission lumineuse est restreinte, aux noms des enseignes et à l'éclairage du parking extérieur. L'aménagement prévoit un éclairage LED intelligent.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Sans objet
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les rejets dans l'air: La venue de véhicules sur le parking du projet à un incident sur la qualité de l'air du à la présence d'émissions de CO2. En revanche, l'emprunte du parking est atténuée par la présence de places de stationnement électrique et de covoiturages. La mobilité douce est également favorisée à cet endroit avec des espaces piétons et vélos.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les rejets liquides: Les rejets des eaux pluviales, après rétention avec contrôle de débit de fuite seront dirigées dans le réseau public de collecte des eaux pluviales.
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'ensemble du parking n'est pas considéré comme une zone avec un potentiel de production de déchets. En revanche afin de s'assurer de la qualité et de la propreté du site, des poubelles seront installées aux abords du parking.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet va modifier en termes d'urbanisme et d'aménagement le nouveau quartier de Micheville. Afin de diminuer l'impact visuel du projet, de nombreux arbres, arbustes seront plantés et des places en evergreen seront réalisées au sein du parking, le qualifiant ainsi de parking paysagé de qualité.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Les incidences du projet ne sont pas susceptible d'être cumulées avec d'autres projets car l'aménagement global du site à été pris en compte dans le dossier d'aménagement du nouveau quartier de Micheville ainsi que dans l'étude d'impact du site, réalisée par EGIS le 05/05/2017.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

Même si le nouveau quartier de Micheville se situe à proximité de la frontière avec le Luxembourg, il n'y a aucun incident à recenser par rapport à cette zone transfrontalière.

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Le projet, dans sa conception, réalisation et exploitation intègre les éléments visant à réduire son impact sur l'environnement. Nous avons mis en place divers plans d'action afin d'apporter des mesures destinées à éviter ou réduire les effets du projet sur l'environnement. Ces mesures ont notamment été mises en lumière suite à l'étude du dossier d'aménagement et de l'étude d'impact de l'ensemble de l'aménagement du quartier de Micheville.

Mise en place :

- Réalisation d'études de sol pour la caractéristique mécaniques des sols (FONDASOL), la recherche de cavités (GEXPLORE) et la prise en compte d'un plan de gestion d'une éventuelle pollution par (ACOSOL).
- Diminution de l'impact paysagé avec la plantation de nombreux arbres et arbustes et la création de places en evergreen.
- Priorité mise sur les accès piéton et leur circulation afin de veiller à leur sécurité sur cet espace.
- Mise en place d'une gestion des EP avec un bassin de rétention en respectant les prescriptions de dimensionnement
- Compatibilité du projet avec la réglementation, PLU, règlement d'aménagement, loi ALUR

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard de ce formulaire et des études menées, nous estimons que notre projet de parking devrait être dispensé d'une évaluation environnementale pour les raisons suivantes: - La création de ce parking répond aux besoins locaux de déplacement et de stationnement sur l'axe principal du nouveau quartier de Micheville.

- Ce parking permet de faire vivre un ensemble commercial axé sur l'alimentaire, le bio, la santé et le bien être, ainsi que sur un ensemble tertiaire créateur d'emploi dont le stationnement est un critère déterminant.
 - Enfin, notre projet prend en compte son environnement proche et intègre dans sa conception et réalisation, la préservation de l'environnement naturel, afin de diminuer son empreinte visuelle, olfactive et urbanistique.
- Enfin l'étude d'impact de l'EPA prévoyait ce projet commercial et son stationnement associé, dans son schéma d'aménagement.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Etude d'impact sur l'environnement : aménagement du site de Micheville Pièce I, II et III: Dossier de demande d'autorisation unique IOTA : aménagement du site de Micheville

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Nancy

le, 8 janvier 2019

Signature

DUVAL DEVELOPPEMENT EST
Société par actions simplifiée au capital de 10 000€
829 020 320 R.C.S Nancy - SIRET 829 020 320 00010
42, Rue Gustave Simon 54000 Nancy
Siège social: 7-9 Rue Nationale 92100 Boulogne-Billancourt

